



Berne, le 21 octobre 2008

Merci de transmettre ce communiqué aux journalistes concernés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

relatif à la condamnation pour discrimination raciste de l'orateur et des organisateurs d'une conférence à Winterthur fin juin 2007 visant à nier le génocide

La norme pénale anti-racisme montre son effet

Avec la condamnation des trois inculpés (l'un étant le représentant européen du Parti des Travailleurs turcs, les deux autres étant des représentants de l'Association pour la promotion de la pensée d'Atatürk) au procès de Winterthur du 16 septembre 2008, le Tribunal d'arrondissement de Winterthur a démontré son indépendance et l'article anti-racisme (art. 261bis du CP) a prouvé une nouvelle fois son utilité.

Le Tribunal d'arrondissement a suivi avec ce verdict la ligne du Tribunal fédéral de décembre dernier qui avait alors condamné pour négation du génocide le négationniste et chef du Parti des Travailleurs turcs Dogu Perinçek à une peine pécuniaire avec sursis et à une amende. Grâce à ce jugement, la conscience s'impose à la justice suisse que la négation du génocide des Arméniens est indigne et intolérable, et par conséquent une faute pénale; la réalité du génocide des Arméniens a été depuis longtemps reconnue et désignée comme telle par l'ensemble des historiens scrupuleux.

La décision de Winterthur est une nouvelle victoire pour la mise en œuvre concrète des droits de l'homme et une digne protection des victimes de ces atrocités ainsi que de leurs descendants. Ceci est d'autant plus vrai là où certains pensent que la liberté d'expression n'est plus intacte, car la négation d'un génocide reconnu est à la fois inhumaine et, selon la décision du peuple, une infraction pénale.

L'Association Suisse - Arménie (ASA) espère que de telles provocations publiques comme celle de Winterthur appartiennent désormais au passé. L'ASA est du ferme avis qu'une telle décision de justice donnera à nouveau un signal au niveau européen pour uniformiser la condamnation de la négation du génocide.

Contacts :

Sarkis Shahinian, président de l'ASA : +41 76 399 16 25
Andreas Dreisiebner, membre du comité : +41 79 671 86 19

asa@armenian.ch | www.armenian.ch